



# PER SACHE

## n°37

### Éditorial

Les budgets 2006 (commune et eau/assainissement) viennent d'être votés par le conseil municipal. Le montant global de ceux-ci avoisine les cinq millions d'euros.

Ce chiffre considérable pour une commune comme Rougiers se justifie par des travaux importants prévus cette année et pour certains déjà en cours de réalisation : construction d'un restaurant

scolaire, de la station d'épuration, l'élargissement du chemin clos et remplacement des réseaux, la réfection et l'élimination des canalisations en plomb de la rue St Anne, l'aménagement du stade pour les enfants et les adolescents, le second court de tennis.

Les taux communaux des impôts locaux ne subiront, malgré tout, aucune hausse. En effet, j'ai proposé au conseil municipal de reconduire les taux de 2005 pour ne pas alourdir les charges des contribuables. On ne maîtrise toutefois pas l'évolution

éventuelle des taux votés par les autres collectivités territoriales comme le Conseil Général ou le Conseil Régional.

A la lecture de ces chiffres et des réalisations en cours, je tiens à rassurer les administrés en précisant que l'endettement de Rougiers reste bien en-dessous de la moyenne des communes de la même strate

démographique (données consultables sur le site [minefi.gouv.fr](http://minefi.gouv.fr)).

Par ailleurs, suite à la délégation de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères, il faut savoir, qu'à partir de cette année, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est remplacée par une fiscalité additionnelle levée par la communauté de communes.

Tous les trimestres, à la lecture de ce journal, nous essayons de vous donner un maximum d'informations. Il nous arrive aussi, comme à deux reprises au cours de ce mandat, d'inviter les rougiérois à venir débattre avec les élus. Les échanges sont alors plus directs, en phase avec la démocratie de proximité.

Je souhaite organiser une rencontre publique avec la population à l'automne. Le prochain Per Saché en précisera la date.

Gérard BLEINC

Toute la population est invitée aux inaugurations de la médiathèque, du 2<sup>ème</sup> court de tennis, de la table d'orientation et des aménagements du stade ainsi qu'à la pose des plaques « Souvenir Français » et « Lili Robert » (généreuse bienfaitrice).

Rendez-vous le **vendredi 9 juin 2006 à 17 h 30** au bâtiment Caudière pour la visite de la médiathèque.

*Un apéritif convivial sera servi au stade*

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

**Les compte-rendus sont publiés directement dans la**

**rubrique correspondante du site et ne sont plus reproduits**

**dans la version électronique du Per Sache.**

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### L'Office Départemental de l'Éducation et de Loisirs du Var communique :

Chaque été plus de 1000 emplois sont proposés par l'ODEL VAR afin d'encadrer les séjours en Centre de Vacances ou de loisirs, les Séjours Sportifs et Culturels.

Pour compléter nos équipes, nous recrutons des :

**animateurs, moniteurs sportifs, agents de collectivité, cuisiniers, commis de cuisine**

Pour faire acte de candidature :

MAIRIE DE ROUGIERS  
15 Av. de Brignoles  
83170 - ROUGIERS

Télécharger un dossier sur le site de l'ODEL-VAR [www.odelvar.asso.fr](http://www.odelvar.asso.fr), rubrique « Travailler à l'ODEL VAR »,

ou adresser une demande de dossier à ODEL-VAR, 1, boulevard Foch, 83300 Draguignan, ou retirer un dossier dans les Mairies, les Bureaux et Points Information Jeunesse, à l'S'pass-info de l'ODEL VAR au

38 bis rue Picot à Toulon ( 0 820 488 320).

ODEL VAR, 1 Bd Foch—83300 DRAGUIGNAN

Tél : 0 820 488 300

Fax : 0 820 488 301

### Distribution du Per Saché

Ce n'est pas la poste qui distribue le Per Saché mais toujours des bénévoles car la distribution postale ne peut se faire dans les boîtes à lettre où la publicité est refusée.

### L'Office Départemental de l'Education et de Loisirs du Var,

présidé par Madame Josette PONS, Député et Vice-Présidente du Conseil Général, organise l'accueil d'enfants et les activités du Centre de loisirs de Rougiers.

ISSN 1281-8239

Dépôt légal à la parution

Directeur de la publication : Gérard BLEINC

version électronique réalisée par [rougiers.info](http://rougiers.info) d'après documents fournis

Le Centre de Loisirs est réservé à l'accueil des enfants âgés de 6 à 12 ans, durant les petites vacances scolaires et des 4 à 12 ans durant les vacances d'été.

La structure fonctionne du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 8 h 30 à 17 h 30.

Les inscriptions s'effectuent en Mairie, dix jours auparavant.

#### Compte rendu des vacances de février 2006 – thème : « La banquise »

Des dessins d'animaux polaires ; phoques, pingouins, ours... ont été réalisés par les enfants et ont servi de décor à la salle des jeux.

À Mazaugues les enfants ont pu visiter le Musée de la Glace et une glacière. Accompagnés d'un guide, ils ont appris comment nos ancêtres utilisaient la glace dans l'alimentation et la médication. Ils ont également visionné un film qui leur a montré comment la glace était stockée puis transportée.

De retour sur le centre, les enfants ont fabriqué des banquises à l'aide de matériaux de récupération.

Toute l'équipe du centre a emmené les enfants à la patinoire de la Garde. Certains ne connaissaient pas les joies de la glisse et chacun a apprécié ce moment.

Un goûter a été organisé le dernier jour. Monsieur le Maire, les élus de Rougiers et les parents étaient présents lors de ce moment convivial.

#### **Vacances de Pâques – du 24 au 28 avril 2006 thème : « Le pain »**

La boulangerie de Rougiers et la boulangerie « Ribérou » de Saint-Maximin feront l'objet d'une visite par nos apprentis boulangers.

Ils pourront se rendre compte des différences entre la fabrication artisanale et industrielle et auront loisirs d'essayer eux-mêmes de confectionner du pain : sucré, salé, à base de graines différentes et pour le tartiner, les enfants vont également pouvoir fabriquer de la confiture de fraises avec les machines adéquates.

Le vendredi les parents pourront déguster les produits élaborés par leurs enfants !

Une sortie cinéma est également prévue.

#### **Notre médiathèque...**

...a réouvert ses portes dans ses nouveaux locaux, au premier étage de

la maison Caudière, les mardis de 17 h à 19 h et les mercredis de 15 h à 18 h.

Vous pourrez consulter et emprunter gratuitement les ouvrages, CD et cassettes vidéos de votre choix.

Par la suite de nouvelles heures d'ouverture vous seront proposées.

Nous vous attendons nombreux !!!

#### **Plan Départemental de la gestion Canicule dans le Var**

**Dans le Per Saché n° 34 de Juillet 2005, nous vous indiquons que ce plan avait été déclenché le 1er Juin 2005.**

Pour rappel, la loi du 30/06/04 et le décret du 01/09/04 confient aux maires la responsabilité de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile.

La demande d'inscription, facultative, est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale). Le Maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées ou handicapées tout en sachant qu'il existe un droit d'accès et de rectification de ces informations.

Le but est de permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux si le plan d'alerte était lancé par le Préfet.

Vous pouvez donc venir vous inscrire ou inscrire un tiers dès à présent au secrétariat de la Mairie.

#### **Groupement postal**

Monsieur le Maire, accompagné de deux adjoints, a reçu le 13 février dernier Monsieur Jean-Pierre Constantin, Directeur des ventes et du développement territorial du groupement postal grand public Côte – Verdon.

Malgré les protestations des élus une lettre de ce responsable parvenue en Mairie le 16 mars 2006 reprend ses propositions qui sont contraires aux arguments développés à l'encontre de la réforme qu'il propose.

Il semble toutefois que l'amplitude d'ouverture hebdomadaire connue à ce jour serait maintenue avec une organisation différente mais que notre bureau serait rattaché à celui de St Zacharie en ce qui concerne le pilotage commercial et « managérial »!!

Le Conseil municipal demeure d'une vigilance extrême.

#### **L'école Intercommunale de Musique, Théâtre et Danse**

Les personnes intéressées (adultes et enfants) par les nombreuses disciplines proposées par cette école peuvent prendre contact avec les responsables au 04.94.80.53.92

Cela peut éviter, à la rentrée de septembre, de se retrouver sur une liste d'attente.

#### **Permanences du service technique**

Nous vous informons que depuis le mercredi 4 avril 2006, les sacs jaunes sont disponibles uniquement au garage municipal (Zone Artisanale ), tous les **mercredis de 9 h à 12 h** ainsi que le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 12h.**

Par ailleurs, pour toutes demandes ou problèmes concernant :

– l'eau et l'assainissement (égout bouché, problèmes de compteur d'eau...),

– demande d'ouverture de voirie

veuillez contacter directement les services techniques au : 04.94.77.19.44.

Merci.

#### **La Maison de l'enfance Sainte Baume Mont-Aurélien**

vous présente son bureau composé des présidents des différents conseils locaux de gestion :

- Francis BARRAU : Leï Pitchoun (St Maximin)
- Olivier BARRAU : Leï Nistoun (St Maximin)
- Caroline TESSIER : Leï Parpaioun (Pourrières)
- Sylvie CAMINITA : Leï Minos (Rougiers)
- Pierre JOUBERT : Les Caganis (Plan d'Aups)

#### **LES CONTACTS**

Le siège social : 6 rue des Poilus— 83470 SAINT-MAXIMIN

Tél : 04.94.69.69.78

Coordnatrice : Hélène HENRI

Comptabilité, gestion : Cécile COLAS

Nous vous informons que les crèches en dehors de l'accueil permanent des enfants de 0 à 4 ans peuvent accueillir

en fonction des places disponibles des enfants de façon occasionnelle. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec les directrices.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires : Les parents, La Caisse d'allocations familiales, La Communauté de Communes Saint Baume Mont Aurélien, Les Municipalités, Le Conseil Général du Var, qui nous permettent d'exister et d'assurer un accueil de qualité à vos enfants.

### **Crèche Leï Pitchoun et Leï Nistoun**

Bd Rey—83470 SAINT MAXIMIN

Tél : 04.94.78.04.39

Directrices : Patricia DJENANE  
Cécile PETERS

### **CLSH Maternel Leï Belluge**

Bd Rey—83470 SAINT MAXIMIN

Tél : 04.94.78.04.39

Directrice : Claire FLORENS

### **Crèche Leï Parpaïoun**

290 av des Bastin

83190 POURRIERES

Tél : 04.94.77.70.56

Directrice : Martine DELONGEAS.

### **Crèche Leï Minos**

1, le Cours

83170 ROUGIERS

Tél : 04.94.77.26.67

Directrice : Elisabeth ROCHER

### **Crèche Les Caganis**

Allée St Jaume—83640 PLAN D'AUPS

Tél : 04.42.62.58.93

Directrice : Elisabeth ROCHER

### **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Leï Gardarelle

Responsable : Pierette POUSSIN

Tél : 06.31.44.10.70

---

---

## **COMMERCES ROUGIÉROIS**

---

---

### **Nouveau commerçant :**

**Micro – services**, vous propose diverses prestations :

Vente neuf et occasion PC, dépannage, copie VHS-DVD, photos sur DVD, vente accessoires PC, photocopies, Fax, point internet, conseils et formation informatique.

Heures ouvertures :

Du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30

Le samedi et le dimanche de 09h00 à 12h00

Fermeture le samedi et dimanche après midi et le lundi toute la journée

Adresse : 3 Gd rue - téléphone 06.80.60.71.09 - Fax : 04.94.78.79.16

---

---

## **VIE ASSOCIATIVE**

---

---

### **Le Souvenir Français**

UN PEU D'HISTOIRE...

Il y a 90 ans se déroulait la bataille la plus tragique de notre Histoire, LA BATAILLE DE VERDUN.

Fin 1915 les victimes françaises s'élevaient déjà à 1 900 000 hommes dont 633 300 tués environ.

L'armée allemande commandée par le Général Von Falkenhayn décide de porter un grand coup à l'armée française. Pour cela elle va attaquer le point le plus faible de front, l'ancienne place forte de Verdun, dont les forts (Douaumont, Vaux, Tavannes,...) ont été dégarnis de leurs canons lourds pour équiper l'armée française en campagne. Six divisions allemandes, 221 batteries dont de nombreux obusiers de 305 et 420 mm sont rassemblés dans ce secteur contre seulement 2 divisions et 65 batteries de côté français.

Le 21 février 1919 la bataille de Verdun commence. Un bombardement énorme incluant des obus de lacrymogènes et à gaz toxique s'abat sur un front de 13 km. Le 25 février le fort de Douaumont est aux mains des allemands. Le 26 février le Général Pétain est désigné pour commander le secteur. Le 28

février, premier échec de l'attaque allemande sur Verdun. En mars les allemands franchissent la Meuse, de violents combats vont se dérouler au Mort Homme et à la Côte 304. Le 7 juin le fort de Vaux est pris à son tour après 5 jours de combats acharnés parfois aux corps à corps. Les Honneurs Militaires seront rendus aux survivants par les allemands. L'avance allemande sera arrêtée le 12 juillet au fort de Souville. Le 15 juillet 1916 Pétain fait le bilan de ses pertes : 6563 officiers et 270 000 hommes. Les allemands ont perdu environ 250 000 hommes. Ils ont tiré 22 millions de coups de canon contre 15 millions seulement pour les français. 70 divisions françaises sont passées par « L'enfer de Verdun » contre 46 divisions allemandes. Mais la guerre n'est pas finie... A tel point que ce secteur sera classé « ZONE ROUGE DE VERDUN » après la Guerre pour le sang versé par les Combattants.

*Pour information :*

La journée départementale aura lieu le Dimanche 21 mai à Sanary. (Horaires et tarifs communiqués ultérieurement). Les places étant limitées pour les transport nous vous recommandons de

vous manifester sans attendre auprès des responsables habituels.

Nous fêtons cette année, le 26 juin, le 10ème anniversaire de la création de notre comité. Nous envisageons de fêter cet événement fin juin, début juillet. Information par voie d'affiches. Désormais les abonnés à la revue recevront directement le journal à domicile.

Le 8 juin les élèves des classes CM1 et CM2 de Rougiers iront visiter le Mémorial du Mont Faron et Toulon. Ceci grâce aux subventions municipales et départementales, à la cotisation des adhérents et aux dons recueillis.

Nous vous rappelons le montant des cotisations minimales : Adulte = 8 €; Enfants = 2 € et Revue = 4 €.

Pour toute information ou adhésion appeler le 04.94.80.45.57

Le Président

P. VACANCE

## **TENNIS CLUB ROUGIÉROIS**

Les beaux jours arrivent, c'est plus que jamais le moment de jouer au tennis.

Venez profiter du cadre exceptionnel dans lequel se situent nos 2 terrains.

A cette heure le deuxième court est opérationnel .

Les adhésions pour cette saison sont toujours possibles, pensez à vous inscrire auprès du bureau.

En cette année 2006, plusieurs manifestations sont prévues :

- Tournoi simple adulte (hommes et dames) prévu le dimanche 21 mai, ouvert à tous, même aux non-adhérents, classés limités à 30/3.
- Mini tournoi pour les grands de l'école de tennis, le dimanche 25 juin au matin.
- Gouter pour cloturer l'école de tennis le mercredi 28 juin.
- Double mixte prévu comme d'habitude en septembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

04.94.80.43.87, 06.70.05.40.23 ou 04.94.80.41.73

Ou nous contacter via le site internet : [www.club.fft.fr/tc.rougierois](http://www.club.fft.fr/tc.rougierois)

## **Association « Défense de la Poste et des Services Publics à Rougiers »**

Lors de la parution du dernier numéro de « Per Saché », nous faisons état d'une lettre envoyée par notre association au Président de la « Commission Départementale de Présence Postale », Monsieur Alfonsi. Ce courrier était relatif au déplacement des horaires d'ouvertures de la poste sans l'accord de M. BLEINC, Maire de la commune ni la consultation de tous les intéressés, le Conseil Municipal, l'Association de défense de la poste du village et bien sûr des habitants de Rougiers.

Une délégation composée de trois personnes, dont la Présidente Madame Paulette Barbaroux, s'est rendue le 10 mars dernier en sa permanence à Saint—Maximin. M. Alfonsi a indiqué qu'il n'y avait pour l'instant aucun projet, à sa connaissance, qui soit de nature à inquiéter la population de notre village quant au devenir du bureau de poste. Il a de plus indiqué, que dans le contraire, il nous apporterait son soutien.

D'un sondage auprès de la population concernant les horaires d'ouverture de la poste il ressort que la tendance majoritaire opterait pour le mercredi après-midi plutôt que le mardi. Toutefois, le nombre de réponses reçues à ce jour n'est pas assez important pour être considéré comme réellement significatif.

**Nous insistons donc auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas accompli ce petit geste citoyen de faire un effort pour compléter le questionnaire et nous le retourner. C'est dans l'intérêt de tous**

Ce sondage a deux buts essentiels :

1. Protester contre la façon cavalière et autoritaire dont la direction de la poste a fait preuve en décidant unilatéralement la mise en application de ses décisions sans en référer aux principaux intéressés.

2. Témoigner tout l'intérêt et la mobilisation de la population pour défendre « sa poste », élément essentiel, avec les écoles, à la vie de notre village.

D'autres éléments nous inquiètent sérieusement quant à l'avenir du bureau de poste, à savoir une lettre adressée à M. le Maire indiquant des changements d'organisation dans les services postaux, rattachant administrativement la poste de Rougiers à la Poste de saint-Zacharie, ceci dans le cadre d'un projet appelé « projet Terrain ». Une phrase a retenu plus particulièrement notre attention. Nous citons « La méthode mise en place pour mener à terme le projet Terrain permettra d'établir un diagnostic (notre « poste » serait-elle malade??) Afin de formaliser des propositions d'organisation ceci dans le cadre de l'amplitude d'ouverture hebdomadaire connue à ce jour. ».

Cette phrase nous incite à prévenir la population de notre village sur les risques potentiels de fermeture ou de réduction d'horaires qui peuvent survenir sans préavis, comme nous en avons eu l'exemple récemment.

Dans cette optique, nous incitons les usagers à faire un effort pour utiliser les services de la poste le lundi et mardi après-midi, ces périodes étant peu fréquentées, et de ce fait risquant de faire l'objet d'une décision négative de l'administration de la Poste.

Il convient donc, ensembles, de rester vigilants et prêts à se mobiliser pour réagir contre toute velléité allant dans ce sens.

Le bureau de l'association

## **Association pour la Jeunesse Rougiéroise**

L'association a tenu son Assemblée Générale annuelle le 9 mars. Joseph LETO, président et co-fondateur de l'AJR a présenté un bilan positif de notre activité, tant au niveau financier que moral. Après l'approbation des comptes, M. LETO a démissionné de son poste de président et un nouveau bureau a été élu. Il se compose de la façon suivante :

Philippe PECQUEUX (co-fondateur de l'association ) est nommé président, Régine DRAPEAU est notre nouvelle trésorière, Elodie BRUNON est secrétaire. Cette équipe accompagnée de bénévoles actifs et dynamiques, reste dans l'esprit développé durant cette première année d'activités : le bien être de nos enfants. La première manifestation organisée a été le LOTO du 8 avril. Et notre prochain rendez-vous est fixé au samedi 10 juin 2006, jour où les enfants nous montreront le travail fourni tout au long de l'année, grâce à un spectacle de fin d'année.

Le Bureau

## **L'Association Aides et Loisirs en France**

Cette association continue à organiser les marchés aux puces à Rougiers sur la place du jeu de boules.

De janvier à avril 2006, le marché aux puces a lieu les 1er et 2ème dimanches de chaque mois de 7h à 13h.

Ensuite à partir de mai 2006, il aura lieu comme l'année passée tous les dimanches de 7 h à 13 h.

Pour les renseignements et les réservations veuillez téléphoner au 04.94.77.18.34 ou au 06.13.51.08.43.

L'emplacement est à un prix très attractif. Vous pouvez vendre tout ce que vous gardez dans un coin du grenier, du garage ou du jardin et qui ne vous sert plus. Vous aurez besoin simplement de planches , tréteaux ou couvertures pour exposer.

*Pour les nouveaux exposants : veuillez vous munir d'une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...).*

Si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées pour exposer ou venir chiner pensez à leur faire part de cet article.

L'association offre aussi des cours d'informatique et de l'aide dans la préparation de papiers divers. Plusieurs personnes sont déjà venues et ont été très satisfaites. Les frais sont libres.

Il suffit simplement de prendre rendez-vous au 06.13.51.08.43

La Présidente  
Nelly RIVEMALE

### **Rougiers Animation Culture,**

Tél est le nom de notre nouvelle association, créée dans un premier temps, pour faire revivre le **Cinéma** dans notre village. Du matériel de qualité a été acheté et un nouvel écran géant est installé dans notre salle des fêtes pour notre plus grand confort.

Cette nouvelle association a un but « culturel » au sens le plus large puisque, rapidement, elle interviendra dans d'autres domaines que le septième art (la musique, le théâtre, l'audio-visuel... et la liste n'est pas exhaustive!)

1. En ce qui concerne le Cinéma, conformément aux statuts, une cotisation annuelle a été fixée à :

- 20 € par adulte
- 10 € par enfant jusqu'à 15 ans
- 50 € par famille

Les cartes d'adhérents sont disponibles. Vous bénéficiez ainsi de la gratuité de l'intégralité des séances pour l'année 2006-2007.

Les non-adhérents pourront assister à quatre séances payantes par an.

2. Pour mieux vous satisfaire, dans le choix des projections de films, nous vous invitons vivement à nous communiquer vos préférences et suggestions cinématographiques.

Vous pouvez nous contacter : soit par le biais de notre boîte aux lettres à la mairie, soit en vous rapprochant d'un des membres actifs de l'association.

POUR INFO :

Pierre Vacance : 04.94.80.45.57

Arlette Derossi : 04.94.80.41.91

Louise Anania : 04.94.78.52.29

Une réunion, suivie d'un pot de l'amitié, aura lieu prochainement, pour vous tenir informé, et distribuer les cartes d'adhésion.

Avis par voie d'affichage ou sur le site : <http://rougiers.info.online.fr>

---

---

## LES LETTRES DU TEMPS PASSE

---

---

Probace est fatigué et demande à Polyeucte le plus souvent ( ou qui sait à d'aucun), d'écrire ses lettres à Severin. Le style est un peu différent mais les idées restent claires et nous retrouvons ses analyses de la politique nationale et locale.

Pierre GUIGONNET

Avril 1890

III° REPUBLIQUE – Sous la PRESIDENCE de SADI CARNOT

*J'éprouve toujours le besoin de t'écrire, ne serait-ce que pour sentir notre amitié confortée.*

*J'avais eu l'idée, il y a quelque temps d'acheter des actions du canal de Panama, mais Bertine n'était pas d'accord fort heureusement, car on a annoncé la faillite de cette société en février 1889, aussi j'hésite à acheter des emprunts Russes qui ont été émis en octobre 1888 quoiqu'on en dise le plus grand bien.*

*Polyeucte et Marianne nous ont offert, comme à vous je crois, un appareil photo pliant Kodak qui se charge avec une bobine qui peut prendre 48 vues de 10,16 x 12,7 cm, j'ai eu bien du mal à prendre quelques clichés et plus encore à les faire développer, tu trouveras dans ce courrier des photos des enfants.*

*Tu dois comme moi avoir des nouvelles de Paris : depuis deux ans il y a de quoi rire un peu et je suis ça de près : Charles Floquet qui avait été nommé 1° ministre en avril 88 s'est battu en duel avec le général Boulanger et l'a blessé en juillet, puis Tirard est redevenu 1° ministre le 22 février 89 pour laisser la place à Charles de Freycinet le 17 du mois dernier.*

*A noter qu'entre temps, le 5 mai 89, un certain Jean Nicolas Perrin avait tiré sur le Président Sadi*

*Carnot sans l'atteindre, comme cela arrive souvent pour faire progresser sa popularité.*

*Je crois que nous avons échappé de peu à une dictature de la droite la plus dure, car lorsqu'il a créé le parti boulangiste, le général Boulanger qui avait été élu député du Nord le 4 juin 1888, puis à une partielle de Paris le 27 janvier 89 et enfin député de la Seine avait pour lui une foule de parisiens qui marchaient avec « son beau cavalier », vers l'Élysée ou le président Carnot fit ses malles.*

*Heureusement que la maîtresse de Boulanger, Marguerite de Bonnemain qui travaillait pour la police et le contrôlait l'empêchât de prendre le pouvoir et s'enfuit avec lui le 1er avril 89 à Bruxelles en lui faisant croire qu'il allait être arrêté.*

*Condamné par contumace pour complot contre la sûreté de l'état et en fuite il ne s'en relève pas et aux élections d'octobre 89 le boulangisme est enfin mort avec 38 sièges sur 571. Il n'y a eu que 23.4 % d'abstention, 366 sièges allant aux républicains et 167 à la droite.*

*Ici c'est plus calme, le 20 mai 1888 Menc Emile âgé de 33 ans a été élu maire par 11 voix sur 12 votants, Paul Revest est adjoint. Il a de suite demandé une subvention pour donner plus d'éclat à l'anniversaire de l'émancipation du peuple, puis en juillet 88, à partir de la source de St. Joseph les tuyaux en poterie ont été remplacés par des tuyaux en fonte grise - coût 5800 frs. Le 27 juillet dernier, le conseil municipal a demandé officiellement le prolongement du chemin de fer du sud de la France sur Tourves en continuant sur Rougiers, Nans, Saint Zacharie vers Aubagne avec pour arguments le transport de 40 tonnes de bauxite par jour et de 80.000 tonnes de glace par an.*

*Tout dernièrement un nouveau curé a été installé : le père Besson, qui n'est pas en très bonne santé.*

*Tu sais sans doute déjà que Marianne et Polyeucte attendent un deuxième enfant pour bientôt, nous nous en réjouissons et à cette occasion nous vous attendons de pied ferme.*

*Nous cinq ici vous embrassons tous deux.*